



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire

Saint-Etienne, le 11 juillet 2017

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Loire

À

Monsieur le député Régis JUANICO

**Division de
l'Organisation Scolaire**

JPB/CT/CV/n°2017-395
Affaire suivie par
Céline VIGNAL
Téléphone
04 77 81 41 39
Télécopie
04 77 81 41 66
Courriel
ce.ia42-dos@ac-lyon.fr

11 rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne
CEDEX 2

Monsieur le député,

Par courrier en date du 27 juin 2017, vous attirez mon attention sur la situation de l'école maternelle Hubert Pouquet de Villars.

À ce jour, 65 élèves sont attendus pour deux classes. En outre, je dois examiner la situation au regard de l'ensemble des écoles maternelles de la commune, la moyenne par classe variant entre 20 et 24 élèves, ce qui permet des conditions d'enseignement de qualité.

Après avis du comité technique spécial départemental du 29 juin 2017 et du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) du 5 juillet 2017, la situation de cette école n'a pas été retenue, compte-tenu des analyses territoriales et démographiques du département.

Je procéderai à des ajustements par glissement d'emplois si nécessaire car je ne peux que constater des baisses d'effectifs à la rentrée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le député, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre BATAILLER

